



INFOS 2009 LA DESTROUSSE



n°2118

Lettre municipale aux destroussiens

Madame, Mademoiselle, Monsieur, chers Destroussiennes et Destroussiens,

Chargé au sein de la Communauté d'Agglomération du Pays d'Aubagne et de l'Etoile, de la Commission de Défense et Promotion du Service Public, j'ai l'honneur de vous inviter à donner votre avis sur la prochaine réforme qui se profile, dans un domaine qui nous concerne toutes et tous : La Poste.

A l'automne, est programmé un projet de transformation de l'établissement public de « La Poste » en société anonyme avec une ouverture du capital à hauteur de 3 milliards d'euros. Sous les termes d'ouverture du capital, s'annonce une privatisation, comme chez France Telecom et GDF.

Depuis 1997, La Poste ne recrute pratiquement plus de personnel sous statut, mais uniquement des contractuels : 43% du personnel aujourd'hui. La privatisation de La Poste s'inscrit dans le choix de la réduction de la dépense publique.

Les salariés, les citoyens, les collectivités se sont organisés dans de nombreux Collectifs de Défense de La Poste.

Un Collectif National Unitaire de Défense de La Poste s'est constitué, rassemblant de nombreuses organisations, syndicats, partis, associations. Ce collectif propose d'organiser un référendum national contre la privatisation ; celui-ci se déroulera du 28 septembre au 3 octobre prochain.

Dans les villes et les villages, de nombreux maires, dont ceux de la Communauté d'Agglomération du Pays d'Aubagne et de l'Etoile, participeront à cette consultation. La population est attachée au service public et nous souhaitons qu'elle retrouve et conserve les moyens de fonctionner correctement.

Les élus de la communauté d'agglomération du Pays d'Aubagne et de l'Etoile ont décidé de s'impliquer en portant à la connaissance cette votation et en contribuant à l'organisation de celle-ci.

Pour la Destrousse, le vote aura lieu

le Jeudi 1^{er} Octobre dans la Salle des Fêtes de 8h30 à 18h00.

Avec mes meilleurs sentiments les plus dévoués.

Michel LAN

Maire de la Destrousse

Vice Président de la communauté d'agglomération.

Quelques informations sur la Grippe A

Sans tomber dans la psychose, il était naturel de vous entretenir sur les informations qui nous sont communiquées, les mesures prises ou délivrées au niveau local.

Les Communes ont un rôle essentiel en matière de sécurité sanitaire et de sécurité publique.

Elles seront le relais de la mise en œuvre des décisions prises par les pouvoirs publics nationaux.

Les indications qui nous ont été fournies sur l'ensemble des réunions auxquelles nous avons participé, nous précisent sur certains points :

Le niveau pandémie mondiale est déclaré (niveau 6) depuis le 11 juin

Dans le cadre national de Pandémie Grippale l'action du maire devra se porter sur :

- La limitation des risques de contagion ;
- Le maintien des capacités des services communaux pour faire face aux besoins quotidiens ;
- La protection des acteurs communaux.

Par lettre du 20 Juillet 2009 le ministère de l'intérieur demandait aux maires de disposer d'un plan de continuité d'activité, permettant d'identifier les missions prioritaires et les dispositifs de protection des personnels. De même le ministère de l'éducation nationale établissait un processus de prévention au niveau des écoles.

Les communes peuvent informer les populations sur les mesures de prévention et sur la situation dans la commune. Les préfetures diffusent quant à elles des informations sur les mesures d'hygiène à suivre pour limiter la diffusion du virus ; le site interministériel www.pandemie-grippale.gouv.fr informe régulièrement sur l'actualité sanitaire réglementaire.

Mesures préventives individuelles conseillées :

Elles reposent sur des comportements individuels simples, basés parfois sur le savoir vivre.

Il est donc recommandé de :

- **Se laver les mains fréquemment ;**
- **Couvrir toux et éternuements par un mouchoir jetable ou avec son bras ;**
- **Utiliser des mouchoirs jetables et les jeter immédiatement après usage ;**
- **Aérer les locaux, désinfecter régulièrement poignées de portes, robinets....**
- **Eviter les grandes embrassades ;**
- **Rester à la maison en cas de symptômes de grippe (fièvre, maux de tête, courbatures...)** ;
- **Porter un masque en cas de contamination (à changer toutes les quatre heures).**

* * * * *



« Le LIVRE de La Destrousse »

La prochaine réunion sur le « Livre de La Destrousse » aura lieu le 15 Octobre à 18h.

Nous recherchons des documents photos sur :

- Le corbillard du village ;
- L'intérieur du Lavoir Communal ;
- L'alambic de La Destrousse.

Si vous possédez quelques éléments qui peuvent compléter nos connaissances, ils seront les bienvenus pour affiner ou parfaire nos futurs articles. Merci de nous les transmettre, ils seront dans de bonnes mains et vous seront restitués dans les meilleurs délais.